

Le parc naturel régional du Perche

du samedi 3 avril 2021 au lundi 5 avril 2021

Organisateur(s) : Maria Dolorès Real , Philippe Denoual	Niveau : Moyen +
Avec accord : Oui	Type : Itinérant avec portage
Effectif maximum : 12	Hébergement : Sous votre tente

3 jours de randonnée dans le parc naturel régional du Perche avec une journée sans sac



Niveau et esprit

Moyen + (voir définition sur le site du CAF-IDF). Pour randonneurs-campeurs habitués au portage de leurs effets personnels sur des étapes de 6 à 7 heures de marche par jour sur des sentiers en terrain facile et accoutumés aux contraintes du bivouac (poids du sac, manque de confort, intempéries, froid nocturne). Randonnée accessible à des débutants motivés. Environ 54 km en 3 jours. Nous planterons nos tentes sur un terrain privé pour 2 nuits (accord du propriétaire et du maire) ainsi le dimanche nous ferons 30 km sans sac sur le dos.

Vous devrez respecter la réglementation en vigueur concernant la pandémie et être équipés de masque et gel. Tout participant présentant des symptômes se verra refuser l'accès à la RC. Nous ferons 2 groupes de marche en respectant une distanciation d'une centaine de mètres.

Transport

Chaque participant est libre de son transport.

Rassemblement du groupe à l'arrivée.

Aller : Paris Montparnasse : 11h06 Bretoncelles : 13h09 via Chartres TER 16761 et 862471

Retour : Bretoncelles : 13h46 Paris Montparnasse : 15h53 via Chartres TER : 862564 et 862468

Un mail sera envoyé aux participants (es) une semaine avant la RC pour confirmation.

Hébergement et repas

Prévoyez vos repas du samedi midi au lundi midi. Hébergement sous votre tente.

Programme

Samedi 3 avril : 12 km

Rassemblement du groupe à la gare de Bretoncelles, forêt de Saussay, bois de Mesnault, bois de la Rougerie, Moutiers au Perche, mont Harroul lieu de notre bivouac sur une parcelle avec accord du propriétaire et du maire de la commune.

Dimanche 4 avril : 30 km

Départ matinal en laissant les tentes sur place (prévoir un sac à la journée) vers le bois de Voré, l'hôtel aux agneaux, la Pichardière, Bizou, la Merité, butte Maurandière, fontaine au grand Pierre, Rémalard (possibilité de ravitaillement eau + nourriture si commerces ouverts), hôtel Bazin, bois de Voré, hôtel Grosset, retour sur notre lieu de bivouac.



Lundi 5 avril : 12 km

Départ moins matinal vers la forêt de Saussay et la gare de Bretoncelles, train pour Paris et dispersion du groupe.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.



Équipement

Papiers :

- Carte CAF, carte d'identité
- Carte bancaire ou espèces.
- Carte IGN 1916SB (option)

Marche et portage :

- Bonnes chaussures de marche étanches

- Bâtons recommandés.
- Sac à dos de 25 à 60 litres.
- Poche à eau à tuyau de 2 litres.
- Prévoir un sac à la journée

Alimentation

- Couteau suisse, cuillère, matériel de cuisine
- Réchaud

Pluie ou froid :

- Vêtements contre la pluie et le froid, guêtres
- Housse de pluie du sac à dos.

Sécurité :

- Pharmacie personnelle

- Sifflet, couverture de survie.
- Téléphone mobile et chargeur.

Nuitées :

- Sac de couchage performant, matelas mousse ou autogonflant, lampe frontale

Inscription-coût

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne de 18€ pour les frais administratifs.

Les places seront attribuées à partir du **12/03/2021** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Date limite d'inscription le **01/04 /2021**.

Cette sortie pourra être annulée au plus tard le **02/04/2021** si un effectif minimum de **4** inscrits n'est pas atteint.



Nota : Chaque participant devra être autonome en matériel et en nourriture.

Et n'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement complémentaire.

<https://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/denoual.philippe>